



Temps de prière et de pénitence pour les victimes d'abus sexuels

lundi 17 octobre 2016, par [Paul Perromat](#)

En réponse à l'appel du Saint-Père, les évêques de France ont décidé de vivre, au cœur de leur assemblée plénière de novembre, un temps de prière et de pénitence pour les victimes d'abus sexuels.

Cette démarche spirituelle est d'abord une prière pour les victimes ; elle est aussi une demande de pardon pour les fautes commises par les membres du clergé et une prière pour que les acteurs de l'Église aient une conscience toujours plus vive de leur responsabilité à l'égard des personnes qui leur sont confiées.

La journée du lundi 7 novembre sera marquée par cette dimension.

En fin de matinée, la messe sera dite « pour demander le pardon des péchés ».

En outre, les évêques seront invités à jeûner.

Les fidèles dans les diocèses qui le veulent sont invités à s'associer dans leurs communautés à ce moment de prière et de pénitence des évêques.